

# LES BREVES

## Conseil municipal du 11 avril 2014

### Sommaire

Ce conseil a vu se réunir pour la 1ère fois l'équipe élue lors des élections municipales du 23 mars.

La synthèse des désignations des délégués au sein des organismes intercommunaux, la désignation des commissions communales et de leurs membres ainsi que les délégations aux adjoints a fait l'objet d'un numéro spécial des Brèves diffusé courant avril.

1	CM du 11/04/14
2	CM du 25 /04/14
4	CM du 22 /05/14
6	Infos associatives
6	Infos communales
8	Enq. de satisfaction

### Affaires financières

- Les **restes à réaliser** et à prendre en compte pour le budget 2014 sont étudiés dans l'objectif de préparer la séance du 25 avril consacrée au budget. On notera l'importance des subventions à percevoir et les produits de cession restant à réaliser puisque ceux-ci s'élèvent à 667 532 €. Les opérations inscrites en dépenses les plus conséquentes concernent la rénovation du bâtiment de la Mairie, la Maison du Patrimoine, l'ouverture du Niesbach ainsi que le mobilier et l'équipement informatique de la Mairie.

- Pour le **nouveau budget**, un certain nombre de travaux sont envisagés, notamment la réfection des trottoirs rue de Luppach et de Bouxwiller, le mur du cimetière, l'aménagement de la place de la mairie...

### Affaires d'urbanisme

- **Mairie** : après l'installation du secrétariat dans ses nouveaux locaux, les travaux se poursuivent avec la rénovation de l'ancien secrétariat et sa transformation en salle de travail pour les adjoints et les réunions des commissions.
- **Maison du Patrimoine** : Mme Sabine Drexler présente un bilan des frais engagés et des travaux qui restent à réaliser dans le cadre de l'aménagement intérieur. L'aménagement extérieur et les travaux sur la façade seront exécutés dans le cadre d'un chantier de bénévoles, le 4ème dans le cadre de ce projet.
- **Assainissement** : Les travaux programmés seront localisés rue du chemin de fer, dans la portion située entre la future pharmacie et la gendarmerie. En 2015, les travaux concerneront la zone située entre le pont de l'III et l'actuelle pharmacie.

### Affaires scolaires

- La candidature de Mme Nathalie Stehlin déléguée de la commune de Durmenach à la présidence du **Syndicat intercommunal pour les affaires scolaires** n'a pas été retenue par les délégués de Werentzhouse et de Bouxwiller. Compte tenu du fait que la commune de Durmenach participe à hauteur de 59% du budget annuel du SIAS (chiffres de 2013), que 4 classes sur les 6 que compte le RPI sont situées à Durmenach, le Conseil municipal décide qu'à compter du 14 avril les ouvriers communaux ne seront plus à la disposition du SIAS pour les travaux courants et les travaux d'entretien dans les locaux de l'école maternelle.

### Communauté des Communes

- La fréquentation de la **déchetterie intercommunale** ouverte le 31 mars est bonne et correspond à une réelle attente de la population. Le devenir de l'ancien site durmenachois fera l'objet d'une étude de la commission Cadre de vie.

## Affaires générales

- Une nouvelle campagne de **carottage de sol** destinée à établir le bilan des traces de Cesium 137 suite à l'explosion du réacteur atomique de Tchernobyl en 1986 est envisagée. La dernière a été réalisée en 1998. A cet effet une demande de subvention d'un montant de 750€ de l'association « Enfants de Tchernobyl » été demandée à la commune, le conseil décide d'ajourner sa décision d'attribution.
- **Enquête de satisfaction** : une équipe de travail a élaboré cette enquête diffusée avec le numéro spécial des Brèves, elle porte essentiellement sur la qualité de vie, les services communaux et les supports d'information de la Commune. Les résultats seront communiqués et pris en compte par la nouvelle équipe pour améliorer autant que faire se peut le service public dans notre commune. L'urne destinée à recueillir vos réponses restera en place jusqu'à fin mai.

## Affaires forestières

- La commune de Roppentzwiller sollicite l'aide de Durmenach pour la **fourniture d'une trentaine de stères de bois** de chauffage. Le Conseil donne son accord, les modalités seront les mêmes que pour les acquéreurs de Durmenach à savoir 43 € le stère débardé, des lots de hêtre ou de frêne limités à 10 stères par foyer, le règlement à la réception du bulletin d'enlèvement.
- Monsieur Jean-Luc Roemer propose de revoir le **prix du bois d'affouage** pour l'année prochaine et informe le Conseil des nombreux vols de bois en forêt.

## Divers

- Le groupe Casino est intéressé par la reprise et la **relance du magasin alimentaire**. Une estimation des coûts de mise aux normes est en cours tout comme l'étude des conditions de reprise du bail commercial.

## Conseil municipal du 25 avril 2014

### Affaires financières

- Après avoir procédé à l'approbation du compte de gestion 2013 le Conseil décide d'affecter les résultats de l'exercice de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement antérieurs reportés	191 366.67 €
Excédent de fonctionnement 2013	83 361.76 €
<b>Résultat à affecter</b>	<b>274 728.43 €</b>
Déficit d'investissement antérieurs reportés	- 479 143.23 €
Déficit d'investissement 2013	- 20 576.03 €
<b>Résultat 2013</b>	<b>- 499 719.26 €</b>
Soldes des restes à réaliser	393 943.00 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>- 105 776.26 €</b>
Affectation en Investissement	105 776 26 €
Report en Fonctionnement 2013	168 952.17 €
<b>Résultat affecté en 2014</b>	<b>274 728.43 €</b>

- Le **taux des 4 taxes** ne sera pas augmenté car l'augmentation des bases apportera la Commune une recette supplémentaire de 1 656€ par rapport à 2013 soit 270 246€. Les taux sont les suivants :

Taxe d'habitation :	16,82%	Taxe foncière (Bâti) :	11,11%
Taxe foncière (Non bâti) :	64,26%	Contribution foncière des entreprises :	21,90%

- Participation de la Commune à la CCJA (Collège, piscine, gymnase, RASSED et CLIS) et au SIAS (Regroupement scolaire). A noter que les montants CCJA pour 2014 comprennent une partie des frais liés aux études concernant la mise aux normes et la modernisation de la piscine de Ferrette.

	2013	Variation en % 2013/2014	2014	Total cumulé 2001/2014
CCJA Participation	32 362,21	+17,51	39 230,63	459 551,93
CCJA Loyer	9 483	+8,59	10 374,94	103 149,66
SIAS	69 676,78	-6,75	65 273,75	937 700,17
Total	111 522,29		114 879,32	1 500 401,76

- Le budget primitif 2014 s'équilibre de la façon suivante :
 

Section de fonctionnement	Dépenses / Recettes	856 170 €
Section d'investissement	Dépenses / Recettes	1 116 200 €

- Les délégués aux commissions de la Communauté des Communes Ill & Gersbach :

Commission	Titulaire	Suppléant
Petite enfance	Frédéric Finck	Nathalie Stehlin
Eau et assainissement	François Fernandez	Gérard Vetter
Administration générale et finances	Jean-Marie Eglin	Gabriel Jaenger
Enfance / Jeunesse	Nathalie Stehlin	Maéva Muller
Intérêt comm. / Gerplan / Tourisme / Urbanisme et impayés	Frédéric Finck	Olivier Springinsfeld
Environnement	Sarah Wittig	Jean-Luc Roemer

## Affaires d'urbanisme

- Dans le cadre du projet « Pharmacie / Groupe médical » situé au bas du lotissement du NiedererBerg, le Conseil cède à la Société MEDIAPAR un terrain de 27,96 ares pour un montant de 85 000 € et une maison située sur un terrain de 7,46 ares pour un montant de 44 760 € à la Société SCI SCRAT.
- Concernant les travaux en cours, les travaux dans le bâtiment se poursuivent dans l'ancien secrétariat de la mairie ainsi que dans la future Maison du Patrimoine.
- La porte automatique de la mairie nécessite un contrat de maintenance, le Conseil retient un contrat sur 5 ans comprenant 2 visites de maintenance + dépannage + option Samedi et prolongation de 3 ans sur moteur et logique de commande pour 1 990 € avec la Sté Portalp.

## Divers

- L'inauguration du bâtiment rénové de la Mairie/Agence postale communale et de l'aménagement réalisé dans le cadre de la réouverture du Niesbach est fixée au mois d'octobre.
- Afin de permettre à tous les conseillers d'assister aux séances du Conseil municipal ceux-ci auront lieu le jeudi soir à l'avenir.

## Conseil municipal du 22 mai 2014

En préambule à ce conseil, M. et Mme Martinez, commerçants indépendants franchisés et intéressés par la reprise et la relance du magasin d'alimentation sous l'enseigne CASINO présentent les grandes lignes de leur projet. Un estimatif des travaux à réaliser sur le bâtiment a été réalisé, il reste maintenant à déterminer les conditions de cession du « bail à construction » qui permettra la relance de l'activité. Monsieur le Maire rappelle l'importance de la réouverture de la superette et fait part à M et Mme Martinez du soutien de la municipalité dans les démarches qui seront entreprises en ce sens.

### Affaires financières

- Le foyer communal sera mis gratuitement à la disposition de la CCIG dans le cadre des **activités d'été** selon le planning suivant :
 

Le 15, 16 et 18 juillet de 13 à 16h	Atelier floral
Du 21 au 25 juillet de 10h à 11h30	Eveil Judo
Le 21 et 22 juillet de 8h à 12h 30	Cuisine
Le 23 juillet de 9h à 13h 30	Cuisine
- Suite à la demande de subvention de l'association « **Les enfants de Tchernobyl** » qui a pris le relais des prélèvements de sol précédemment organisés et financés par la Région Alsace, le conseil décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 200€ à cette association.
- Le conseil approuve les avenants 1 et 2 de l'entreprise Koch pour des travaux relatifs au bâtiment de la mairie, soit 2 267€ et 1 950€, ainsi qu'un marché complémentaire de 3 845€ pour des luminaires et vidéoprojecteurs. Dans le cadre de travaux « Maison du Patrimoine », le conseil approuve le marché complémentaire de Concept Elec qui s'élève à 2 760,82€ et le marché de structure, isolation et luminaires de 7 119,09€.
 

Concernant l'aménagement intérieur de la maison, la menuiserie Perrin de St Bernard réalisera les travaux de mise en place de rayonnages pour 4 490€, les parquets seront posés par l'ent. Koehl de Leymen pour 5 013€ et les travaux de peinture réalisés par Lino peinture de Riespach pour 4 097€.

L'ensemble de ces dépenses seront prises en charge par la Société d'Histoire.
- L'association ABCD (Association Bourg Centre Durmenach) a été condamnée en 2001 à verser 824€ au titre de frais de justice à la Commune. Toutes les démarches pour récupérer cette somme ayant été épuisées, le Comptable du Trésor Public propose la mise en non-valeur de cette créance.

### Affaires d'urbanisme

- La convention de conseils et d'assistance gratuits dans le cadre de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement durable avec l'**ADAUHR** est reconduite pour 3 ans.
- François Fernandez chargé de coordonner la réflexion concernant les **aménagement sécuritaires** présente au conseil une 1ère ébauche réalisée dans le cadre d'une réunion de travail de la commission « sécurité ». Les riverains des rues concernées (rues du Niesbach, de Bouxwiller, quartier du stade) seront associés à cette réflexion.
- Des particuliers sont intéressés par l'acquisition de la **propriété Demange**, rue du chemin de fer. Cette propriété qui sera intégrée à l'aménagement du lotissement du « Niedererberg » est pour l'instant propriété de la commune. Le prix de vente de l'ensemble, la maison et 7,20 ares, est fixé à 180 000€.
- Le devis de l'ent. JF Services de Réchesy a été retenu pour la **mise en place de l'ossuaire**. Les travaux prévus s'élèvent à 2 200€.

### Com/Com

- Le rapport annuel 2012 concernant le prix et la qualité du **service public d'élimination des déchets** est approuvé.
- La **nouvelle déchetterie** enregistre en moyenne 580 passages par semaine depuis son ouverture.
- Loi « Alur » : cette loi, adoptée au printemps aura des incidences importantes pour les **POS et PLU** dont la compétence reviendra aux Com/Com. Pour notre commune, celle ci a déjà été transférée à la CCIG. A compter de 2015 les services de l'Etat (DDT) n'instruiront plus les dossiers de permis. Une prochaine réunion de la CCIG permettra aux élus d'y voir plus clair concernant l'ensemble de ces mesures et notamment le devenir de notre POS.

## Affaires générales

- Jonathan Muller est prêt à relancer les quêtes annuelles organisées dans le cadre des **campagnes de la Ligue contre le Cancer**. La prochaine aura lieu au printemps 2015. Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec Jonathan Muller (06 32 84 12 20) si vous souhaitez intégrer l'équipe des quêteurs
- **Le Cercle d'élevage des reines d'abeilles Sklenar du Sundgau** souhaiterait pouvoir déposer quelques ruches sur la parcelle de l'ancienne pépinière dans la forêt des mélèzes dans le but d'obtenir de meilleures fécondations. Le conseil autorise la mise à disposition de cette parcelle à titre d'essai du 20 mai au 30 septembre, date à laquelle les ruches seront retirées.
- **L'inauguration du bâtiment de la mairie et des travaux du Niesbach** initialement prévue le 29 juin est remise au mois d'octobre afin de pouvoir finaliser les travaux d'aménagement de la place et ceux de la salle du conseil et du bureau des adjoints.
- Le 3 juillet à 18h, la Commune rendra **hommage à Joseph Orsat**, Directeur de l'école primaire qui prendra sa retraite à la fin de cette année scolaire.

## Divers

- 4 jeunes ont adressé une demande à la mairie dans le cadre de recrutement de **Jobs d'été**. L'un d'entre eux ayant déjà travaillé à la commune et pour rester fidèle à la ligne que s'était fixée la commune de limiter à une année l'embauche d'un même jeune, 3 d'entre eux ont été retenus. Il s'agit de Shannon Radoch, Jonathan Lerch et Jérémy Ober qui effectueront chacun quatre semaines de travail pour la commune à raison de 25 heures par semaine.
- L'organisation des activités proposées dans le cadre de la **réforme des rythmes scolaires** qui entrera en vigueur à la rentrée relève de la Communauté des Communes Ill et Gersbach.
- Nous avons appris avec plaisir l'**arrivée d'un médecin supplémentaire sur notre commune**, il s'agit du Dr Lauri Ange-la qui consultera le mardi et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- Caroline Radoch s'est attelée à l'actualisation du **site internet de la Commune**, elle est accompagnée dans cette tâche par la Société IT Service qui a créé le site à son origine.



1ère étape du chantier  
de l'aménagement du Niederberg  
et de la construction de la pharmacie  
et du nouveau pôle médical.

Destruction en mai  
de la maison « Mislin »  
et de l'ancienne propriété Demange  
rue du chemin de fer.



## FETE DIEU : 22 juin 2014



La circulation automobile pourra être affectée dans cette zone sans être totalement bloquée, les tapis étant sur un côté de la route.

Le Conseil de Fabrique compte sur votre compréhension et vous invite à cheminer le long du parcours durant toute cette journée.

Ci contre et en jaune le trajet emprunté par la procession de la Fête Dieu le dimanche 22 juin.

Des tapis de fleurs seront créés par les membres du Conseil de Fabrique dès 4h du matin.

La solennité de la Fête Dieu aura lieu à 10h suivie de la procession.



## GREMPELTURNIER NOCTURNE : 19 et 20 juillet 2014



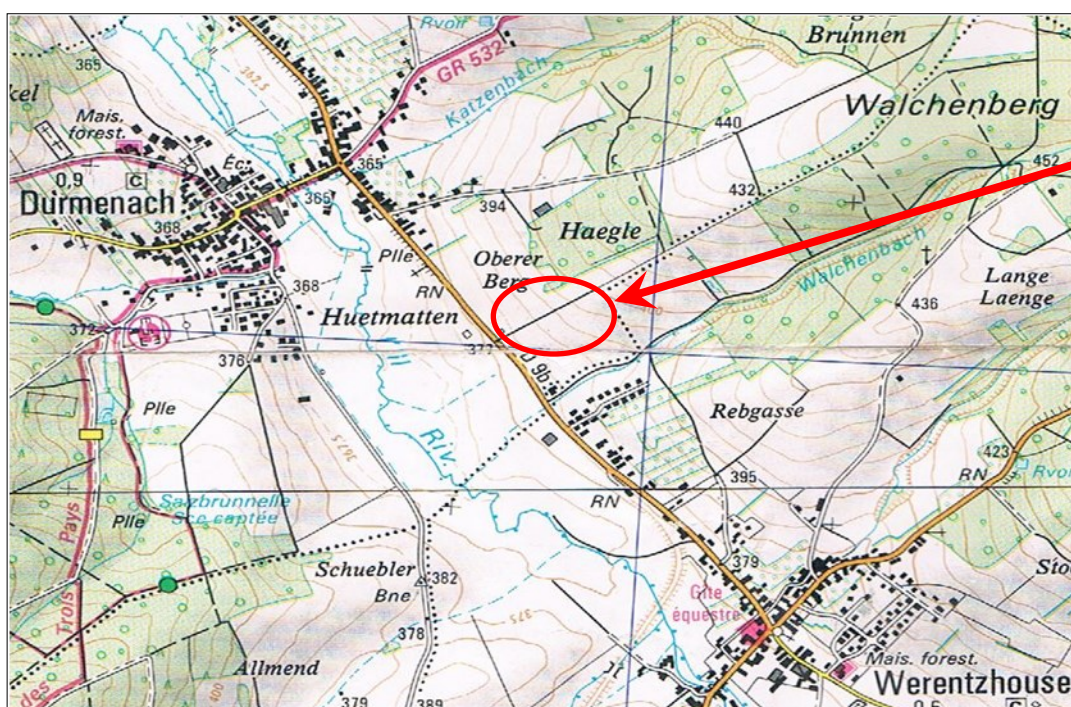
Venez vous amuser avec l'ASD de 17h à 2h le samedi et de 10h à 17h le dimanche !!!  
Inscription :  
06 71 57 29 35

13 juillet Place du Foyer

**FINALE de la COUPE DU MONDE**  
sur écran géant  
et  
**BAL TRICOLERE**

## Rappel des nouveaux horaires de la Mairie et de l'agence postale communale

MAIRIE		Agence Postale		
LUNDI		14h à 17h	FERME	
MARDI	9h à 12 h		9h à 12 h	
MERCREDI	9h à 12 h		9h à 12 h	
JEUDI		15 h à 19 h		14 h à 17 h 30
VENDREDI	9 h à 12 h		9 h à 12 h	
SAMEDI	FERME		9 h à 11 h 30	



### GRAVATS

Le chemin situé à gauche entre Durmenach et Werentzhouse est la nouvelle zone destinée au dépôt de gravats minéraux mis à disposition des habitants de notre village

Une petite 40taine de questionnaires de satisfaction ont été complétés et déposés dans l'urne de la Mairie. Nous avons procédé à un décompte des réponses par catégorie. Nous vous le livrons en terme de % du nombre de réponses et procéderons à leur analyse qualitative en vue d'améliorer la qualité de votre service public.

Réponses de l'enquête de satisfaction  
Avril 2014



1. Mieux vous connaître

Sexe:  52 féminin  48 masculin

Age:  3 18-25 ans  30 25-40 ans  30 40-60 ans  33 60-75 ans  3 75 ans et +

Vous habitez Durmenach depuis:  19 moins de 5 ans  26 entre 5 ans et 10 ans  55 plus de 10 ans

Résidez vous dans :  81 maison individuelle  19 appartement

En êtes-vous:  89 propriétaire  11 locataire

2. Qualité de vie

	très satisfait	satisfait	peu satisfait	pas satisfait
Que pensez vous de la qualité de vie dans le village.	<input type="checkbox"/> 23	<input type="checkbox"/> 48	<input type="checkbox"/> 29	<input type="checkbox"/> 0
De l'évolution de la qualité de vie au cours des 6 dernières années.	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 46	<input type="checkbox"/> 36	<input type="checkbox"/> 14
Que pensez vous de la soirée tricolore.	<input type="checkbox"/> 33	<input type="checkbox"/> 62	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 5
De la fête des aînés.	<input type="checkbox"/> 44	<input type="checkbox"/> 56	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 0
Du fleurissement du village.	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 50	<input type="checkbox"/> 44	<input type="checkbox"/> 0
Des décorations et illuminations de Noël.	<input type="checkbox"/> 39	<input type="checkbox"/> 42	<input type="checkbox"/> 16	<input type="checkbox"/> 3

3. Services communaux

- Agence Postale Communale

Que pensez vous de l'accueil	<input type="checkbox"/> 66	<input type="checkbox"/> 34	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 0
Comment jugez vous la courtoisie	<input type="checkbox"/> 72	<input type="checkbox"/> 28	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 0
Les horaires d'ouverture	<input type="checkbox"/> 28	<input type="checkbox"/> 53	<input type="checkbox"/> 16	<input type="checkbox"/> 3

- Secrétariat de Mairie

Que pensez vous de l'accueil	<input type="checkbox"/> 38	<input type="checkbox"/> 48	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 7
Comment jugez vous la courtoisie	<input type="checkbox"/> 37	<input type="checkbox"/> 43	<input type="checkbox"/> 13	<input type="checkbox"/> 7
Les horaires d'ouverture	<input type="checkbox"/> 27	<input type="checkbox"/> 63	<input type="checkbox"/> 10	<input type="checkbox"/> 0
La qualité et la clarté des renseignements fournis	<input type="checkbox"/> 34	<input type="checkbox"/> 52	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 7
L'accueil téléphonique	<input type="checkbox"/> 36	<input type="checkbox"/> 52	<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 0
La disponibilité des élus	<input type="checkbox"/> 41	<input type="checkbox"/> 44	<input type="checkbox"/> 15	<input type="checkbox"/> 0

- Information

Que pensez vous des "Brèves"	<input type="checkbox"/> 50	<input type="checkbox"/> 40	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 7
Du "Durmenach Pratic" "	<input type="checkbox"/> 53	<input type="checkbox"/> 41	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3
Du bulletin communal annuel	<input type="checkbox"/> 52	<input type="checkbox"/> 41	<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 0

- Ouvriers communaux

Que pensez vous de la propreté du village	<input type="checkbox"/> 20	<input type="checkbox"/> 43	<input type="checkbox"/> 33	<input type="checkbox"/> 4
Du relationnel avec les habitants	<input type="checkbox"/> 30	<input type="checkbox"/> 43	<input type="checkbox"/> 23	<input type="checkbox"/> 4
De l'entretien des espaces verts	<input type="checkbox"/> 25	<input type="checkbox"/> 43	<input type="checkbox"/> 25	<input type="checkbox"/> 7